

# *En Direct*

avec les  
**Conseillers Départementaux  
Communistes et Républicains  
Front de gauche de Seine-Maritime**

12 octobre 2015

## Les élus du groupe au Département :

- **Hubert WULFRANC**, *Conseiller départemental du canton de Saint Etienne du Rouvray, Maire de Saint Etienne du Rouvray, Président du groupe*
- **Séverine BOTTE**, *Conseillère départementale du canton de Saint Etienne du Rouvray*
- **Sophie HERVÉ**, *Conseillère départementale du canton du Havre 3*
- **Jean Paul LECOQ**, *Conseiller départemental du canton du Havre 3, Maire de Gonfreville l'Orcher*

---

L'assemblée départementale siégeait le mardi 6 octobre. Bien loin du petit jeu de chausse-trape ou de baballe libérale entre élus de droite et élus socialistes sur le thème du « *c'est pas nous, c'est eux* » ou du « *de notre temps c'était mieux* » contre les « *c'est mieux maintenant que de votre temps* », les 4 élus du groupe communiste et républicain n'ont éprouvé aucune difficulté pour occuper près de la moitié des temps de débat. Une occupation du terrain public pour dénoncer des logiques libérales identiques, établir des propositions novatrices ou pour relayer les difficultés vécues par les Seinomarins.

Face à une droite départementale qui visiblement se cherche encore, piégée entre ses engagements de campagne, ses contradictions une fois au pouvoir et ses convictions idéologiques, et un PS qui manque singulièrement de souffle, mais en tout cas pas d'air, les élus du Front de Gauche sont parvenus à faire vivre le débat autour d'eux et de leurs propositions.

## **Le débat de politique départementale : la France a mal de l'austérité !**

La situation « *préoccupante* » du Département à l'aube de son budget 2016 a mobilisé l'intervention d'Hubert Wulfranc : « *La France a mal de l'austérité. Le pays est matraqué par les politiques successives des conservateurs hier comme ceux des sociaux libéraux aujourd'hui, appliquant les mêmes recettes, subissant les mêmes échecs, parce cette ordonnance ne soigne pas, elle empoisonne... La richesse progresse mais pas pour tout le monde...* ». Ainsi pour les élus du Front de Gauche, « *le budget départemental 2016 s'annonce probablement comme l'un des plus difficiles de toute son histoire. Et pas seulement en raison du contexte économique et social ou de la rançon réclamée au nom de l'austérité, mais également pour satisfaire les choix dogmatiques de la nouvelle majorité qui privilégie par exemple le remboursement de la dette, à l'investissement* ». Ce qui fit dire à Hubert Wulfranc qu'elle « *joue au comptable au lieu d'entreprendre* ».

Il a ensuite mis la Droite départementale face à ses contradictions : « *Dénonçant à juste titre le gouvernement pour ses dérives libérales, il vous faudrait, à l'échelle départementale, faire différemment. Reste à savoir comment ? En quoi votre politique et votre gestion seront différentes de celles du gouvernement puisque vous êtes tous d'accord sur l'orientation libérale à suivre, au point d'ailleurs de vous disputer le fils prodigue du capitalisme financier, Emmanuel Macron, ministre de l'économie protégé de Manuel Valls dont Nicolas Sarkozy invite aujourd'hui à rejoindre les rangs des Républicains... Les libéraux de tout bord se retrouvent sur une constante politique : la réduction du périmètre d'intervention de la puissance publique et des dépenses publiques ou assimilées* ».

---

Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions des élus communistes et républicains, Front de Gauche, au Département sur leur blog :

« [departement.elus76.com](http://departement.elus76.com) »

Illustrant son propos par la baisse constante et massive de la prise en charge par l'Etat des allocations individuelles de solidarité allouées par les départements, Hubert Wulfranc a posé un constat alarmant : *« Depuis 2002, l'Etat laisse filer sa dette envers les Départements en compensant de moins en moins les différents transferts de compétences qu'il leur a imposés. A ce jour, l'association des départements de France estime à 55 milliards d'euros le reste à charge pour les départements au titre du financement des trois allocations individuelles de solidarité depuis 2004. Un montant qui a progressé de 3,3 milliards d'euros en 2014 et de 4 milliards d'euros en 2015 ».*

Il a achevé son intervention en demandant au Président d'établir et de diffuser un état prospectif de l'évolution des allocations de solidarité et de la diminution de leur compensation par l'Etat afin de mettre en lumière en quoi *« la politique du Gouvernement met en danger, à court terme, l'existence même du Département dans sa capacité à servir et à agir ».* Hubert Wulfranc a appelé chaque élu départemental pour *« au-delà des postures politiciennes ou doctrinales, faire en sorte qu'en Seine-Maritime ce budget soit plus que jamais, il ne l'a d'ailleurs jamais été de manière totalement satisfaisante, un budget anti crise, un bouclier social, un moteur de croissance également pour tous ceux qui ne parviennent plus à joindre les deux bouts ».*

Agnès Firmin Le Bodo, Vice-Présidente de Droite a répondu à la proposition formulée par Hubert Wulfranc en indiquant qu'un travail *« est engagé dans ce domaine par la majorité autour des compétences obligatoires et des compétences facultatives du Département »*, réponse laissant présager que le Département s'en tiendra à l'avenir à ses seules compétences obligatoires. Une conséquence qui ne manquerait pas de s'avérer fortement préjudiciable. Hubert Wulfranc est donc revenu à la charge sur sa proposition avant d'obtenir un accord du Président sur sa demande.

Pour le groupe socialiste, Didier Marie a dénoncé *« l'absence de nuance »* d'Hubert Wulfranc et souligné un *« discours de campagne »* évitant ainsi de répondre sur le fond, tout en justifiant dans ses propos la politique gouvernementale. Un gouvernement qualifié de *« sauveur des départements »*, ce qui n'a pas manqué de faire rire la très grande majorité des élus. André Gautier, pour la Droite, a énoncé pour sa part les paroles de campagne du candidat Hollande sur le maintien des dotations de l'Etat.

### **Le débat se porte sur l'évolution des intercommunalités...**

La suite du débat conduit par Virginie Lucot-Avril, Présidente du groupe de la majorité, s'est portée sur le thème de l'intercommunalité avec la dénonciation de la position prise par le représentant de l'Etat en Seine-Maritime concernant le regroupement d'intercommunalités selon des logiques *« à géométrie variable ».*

Se réjouissant des positions *« révolutionnaires »* de sa collègue, Jean-Paul Lecoq s'est engouffré dans le débat pour rappeler *« qu'en matière d'intercommunalité, l'Etat remet le couvert en ne tirant visiblement aucun enseignement de ses erreurs passées. Les gouvernements se succèdent, les mêmes logiques demeurent. Il convient coûte que coûte de regrouper les intercommunalités au gré des intérêts politiques du pouvoir en place, sans cohérence, sans réelle concertation des habitants, sans prise en compte des réalités qu'ils vivent au quotidien ».* Puis il a rappelé que la région havraise *« s'est déjà vue privée arbitrairement de sa vocation à devenir la métropole de l'Estuaire pour ne pas faire d'ombre à la métropole rouennaise naissante. Ce n'est du reste que partie remise ! ».*

Il a appelé ensuite au débat, *« un débat que l'Etat refuse d'ouvrir »*, au sein des communautés de communes de St Romain, de Criquetot-l'Esneval et de l'agglomération havraise pour envisager un éventuel mariage. Concluant : *« En tout état de cause, il y en a plus qu'assez de ces découpages administratifs arbitraires et partisans qui se trament dans le dos des gens. Que l'on soit a priori d'accord ou hostile à un élargissement de l'agglomération havraise vers Saint-Romain, l'important c'est de pouvoir en parler, en débattre, échanger les points de vue et non de fermer d'entrée tout échange, comme si le sujet était tabou ».*

Quant aux autres élus de l'assemblée, Jean-Paul Lecoq les a invités à faire pression en Commission Départementale de Coopération Intercommunale, puisque le groupe communiste en a été exclu, pour se faire les porte-paroles de ce débat nécessaire, ajoutant *« si l'Etat a refusé Le Havre comme capitale pour la Normandie, il n'en demeure pas moins que Le Havre est capital pour la Normandie ».*

Didier Marie a justifié ensuite les positions prises par l'Etat par « *le respect de la volonté des élus locaux concernés* » rappelant au passage qu'il est pour sa part « *favorable à une grande intercommunalité havraise* » avant d'ajouter un bémol : « *sauf que les élus de la communauté de commune de Caux Estuaire (St Romain) ne sont pas d'accord avec une fusion avec la CODAH* ».

« *Ce n'est pas une question de pouvoir, c'est une question d'efficacité* » a réagi Dominique Métot, Maire de Bolbec, estimant que « *pour faire avancer un projet il vaut mieux ne pas être trop nombreux autour de la table* », se sentant ainsi probablement visé par les propos de Jean-Paul Lecoq qui dénonçait dans son intervention « *l'attitude de certains barons locaux qui, probablement pour conserver leur petit pouvoir, jouent sur la peur de la grande ville pour mettre en échec toute évolution* ». Un débat au cours duquel Denis Merville, élu de Caux Estuaire et Conseiller départemental de la majorité, est resté muet.

### **L'accueil des réfugiés...**

Le dernier débat de la matinée, porté à l'initiative du groupe socialiste, avait pour thème l'accueil des réfugiés et la création d'un dispositif d'accueil départemental. Un débat sous forme de bataille de chiffres et de compétences entre le PS et la Droite pour savoir qui fait quoi et avec quoi en termes d'accueil, entre l'Etat et les Départements. Pour sa part, Jean-Paul Lecoq a tout d'abord constaté « *qu'aider les réfugiés fuyant ces guerres qui enrichissent au passage nos entreprises d'armement et leurs actionnaires, ne peut pas se discuter. C'est un devoir pour chaque être humain. Il n'y a pas à trier entre ceux qui ont le droit à la paix et les autres. Il ne peut y avoir de concurrence dans la misère, la détresse ou la pénurie et il convient de ne pas se tromper d'adversaire en rejetant les discours des marchands de haine* ».

Puis, les autres groupes cherchant des moyens pour accomplir ce devoir d'accueil, Jean Paul Lecoq a rappelé que « *l'argent, il suffit d'aller le chercher là où il se trouve. J'ai demandé à l'Etat que les 177 entreprises françaises d'armement, à travers leur groupement national le GICAT qui dégage 17,5 milliards d'euros de chiffre d'affaire et qui va de nouveau s'enrichir avec les frappes aériennes en Syrie, contribuent à l'effort national d'accueil des réfugiés par une taxe spéciale de solidarité envers les victimes civiles des guerres* ».

Le Président du Département a estimé pour sa part que l'Etat « *se repose sur les communes et les associations* » pour l'accueil des réfugiés, avant de confirmer que « *le Département les accompagnera comme il les accompagne au quotidien en matière de solidarité* ». Il en a profité pour rappeler que ces mêmes communes et associations, comme les départements d'ailleurs, « *voient leurs moyens diminuer par l'Etat* ». Un Etat qu'il a appelé à « *un peu de cohérence* ».

## **Le soutien aux établissements et services médico-sociaux : Insuffisant !**

Le groupe s'est abstenu sur la tarification 2016 des établissements et services médico-sociaux. Après avoir listée minutieusement « *les conséquences néfastes* » du projet de loi Santé du gouvernement et notamment les 3,4 milliards d'euros d'économies supplémentaires qui seront imposés sur la seule assurance maladie en 2016, Sophie Hervé a dénoncé « *un tour de vis historique se traduisant concrètement par la suppression de 22.000 postes dans le secteur hospitalier et des regroupements d'établissements de santé* », avant de rappeler ce que la protection sociale devrait être aujourd'hui au regard de sa vocation historique, mais également des besoins des populations.

Sophie Hervé est ensuite revenue longuement sur les graves menaces pesant sur le secteur associatif de l'aide à domicile avant d'estimer que « *dans ces conditions la revalorisation prévue par le Département n'est pas à la hauteur... La majorité propose pour seul geste financier une enveloppe de 100.000 euros supplémentaires à partager entre les 5 services d'aide et d'accompagnement concernés afin de prendre partiellement en compte leur déficit ou diminution d'activité. Une somme totalement dérisoire au regard des enjeux, à titre d'exemple l'AAFP sollicite pour sa seule situation une aide exceptionnelle de 620.000 euros* ».

Hubert Wulfranc a également plaidé pour la sauvegarde du réseau para public en faveur des usagers de l'aide à domicile au risque de voir « *la porte définitivement ouverte aux marchands de mort* » visant ainsi « *certaines officines du privé* ». Sophie Hervé a conclu en estimant qu'avec une revalorisation limitée à 1% en faveur des établissements et services sociaux « *la majorité départementale fait le choix prioritaire du désendettement au détriment du soutien actif et résolu aux solidarités, cette délibération n'est pas à la hauteur des enjeux* ». Les autres groupes de l'assemblée l'ont adoptée.

## **Communication du plan Pour un juste droit : oui pour agir contre le non recours, et oui pour lutter contre la fraude... patronale !**

Trois objectifs au programme présenté à l'assemblée en matière de droits sociaux par la Vice-Présidente en charge de l'action sociale, Agnès Firmin Le Bodo : le renforcement de la lutte contre la fraude, le renforcement du respect des contre parties d'insertion et d'engagements des bénéficiaires, et la lutte contre le non recours ou comment aller chercher les personnes qui ont le droit au RSA sans le solliciter.

Un troisième volet réclamé depuis longtemps par les élus communistes que Sophie Hervé a valorisé, rappelant notamment que d'après « *l'Observatoire des non-recours aux droits et services (l'Odenore) rattaché au CNRS, le taux de non recours au RSA socle est de l'ordre de 50% en moyenne. Ce taux de non recours monte jusqu'à 68% pour le RSA activité. Ce phénomène touche également la Couverture maladie universelle ainsi que les tarifs sociaux de l'électricité, du gaz, des transports ou les allocations chômage* ».

En revanche, au sujet du premier volet dédié à la lutte contre la fraude, Sophie Hervé a estimé que « *si la lutte contre la fraude aux prestations sociales est nécessaire et indispensable afin de conserver la confiance des administrés dans la bonne utilisation des fonds publics, il convient de rappeler quelques vérités sur l'ampleur de la fraude sociale patronale qui est éludée dans la communication, ou encore de rappeler qu'il faut parfois savoir faire preuve de compréhension face à certaines situations d'extrême détresse* ». Illustration : « *Selon un rapport de la Cour des Comptes de 2014, la fraude patronale aux cotisations sociales s'élève à plus de 20 milliards d'euros contre 3 milliards d'euros pour la fraude aux prestations sociales. 20 milliards c'est plus que le déficit de la sécurité sociale. A cette fraude aux cotisations sociales il faut ajouter 50 milliards de fraudes fiscales patronales selon un récent rapport parlementaire* ».

Et de citer pour illustrer son propos un courrier de l'Assurance Maladie de Haute Normandie : « *74% du montant financier total des fraudes détectées est imputable aux professionnels de santé, 11% aux établissements de santé et médico-sociaux et 15% aux assurés* » avant d'ajouter : « *Il ne s'agit pas pour notre groupe d'exempter les agissements frauduleux de certains bénéficiaires mais il convient de rappeler la responsabilité première des entreprises en terme de mises à mal des budgets de la protection sociale* ». Or, « *Le plan proposé se focalise seulement sur la lutte contre la fraude aux allocataires, nous vous demandons, au vu des éléments exposés précédemment, d'engager des discussions avec les pouvoirs publics concernés (URSSAF, services fiscaux, DIRECCTE...) pour lutter plus efficacement contre la fraude patronale qui malmène davantage encore les budgets sociaux* ».

Jean-Paul Lecoq a profité de la délibération pour rappeler comment les intermittents du spectacle se sont vus dirigés vers le RSA faute d'un réel statut à la hauteur de leur métier et de leur savoir faire. Il a ensuite appelé à « *aller chercher les vrais fraudeurs là où ils se trouvent, la fraude sociale patronale n'est sans commune mesure avec la fraude des bénéficiaires du RSA* ».

Les élus socialistes, par la voix d'Alexis Ragache, ont estimé pour leur part que cette délibération est « *une opération de communication* » qui dissimule un objectif : « *la lutte contre la fraude vise ici à faire diminuer les dépenses liées au RSA* ».

Le Président du Département a conclu en rappelant que « *la lutte contre la fraude faisait partie des engagements de campagne* » de la nouvelle majorité. Cette délibération ne donnait pas lieu à un vote.

## **Crise agricole : « nous ne posons pas le même diagnostic, donc nous n'envisageons pas les mêmes solutions... »**

L'après-midi, les débats sur les délibérations se sont portés sur l'agriculture avec l'examen d'une proposition de dispositif départemental de soutien à l'élevage. Au nom du groupe, Jean-Paul Lecoq a tout d'abord soutenu cette délibération en précisant toutefois que « *pour sauver notre agriculture et la grande majorité des exploitants agricoles de la menace de mort que fait peser sur eux le libéralisme* » il convenait de changer de braquer : « *nous ne posons pas le même diagnostic, donc nous n'envisageons pas les mêmes solutions. Les nôtres ayant l'avantage de n'avoir pas encore été mises en œuvre, contrairement aux vôtres qui se succèdent sans aucun effet durable. Vous vous attaquez aux conséquences, jamais aux causes de ces crises* ».

Poursuivant en lançant un appel de raison à l'assemblée : « *Ouvrez les yeux : il ne s'agit pas d'une énième crise ou, comme le souligne le rapport dans son introduction d'un simple contexte de crise percutant l'agriculture et l'élevage. Non, il s'agit bien d'une conséquence prévisible et reproductible d'une même cause. Cette cause, c'est la politique mise en œuvre, tant en France qu'au niveau européen, depuis des années : le libéralisme économique* ».

Jean-Paul Lecoq a plaidé pour une utilisation saine de l'argent public : « *l'argent public doit, bien entendu, être utilisé pour faire jouer la solidarité avec les exploitants durement touchés et qui ne peuvent même plus tirer le juste fruit de leur dur labeur pour faire face à leurs besoins fondamentaux. Mais il doit également être utilisé pour changer ce cap et mettre l'agriculture à l'abri des dérives libérales : en encourageant par exemple un retour à des pratiques agronomiques adaptées, en luttant contre la spéculation sur les denrées agricoles, ou encore en agissant pour contrer la constitution de mégas exploitations afin de préserver une agriculture de proximité* ».

Puis il a mis en garde l'assemblée : « *Si cet argent public, nos politiques publiques, au-delà encore une fois de la juste solidarité, sont utilisés pour gagner en compétitivité comme le préconise ce rapport et la Chambre d'Agriculture, ou pour obtenir un allègement des normes et règlements comme le demande la FNSEA, normes qui, au passage, existent pour protéger l'environnement et la santé, alors disons le tranquillement, cet argent public est versé à fonds perdus d'avance. Car dans une économie libéralisée et mondialisée, vous trouverez en effet toujours moins cher et moins réglementé que vous. Il s'agit d'une course absurde qui, à l'arrivée, finit toujours par servir les plus forts au détriment des plus fragiles, des plus isolés* ».

Jean-Paul Lecoq a préconisé un changement de cap : « *seul un maillage agricole à taille humaine, adossé à des bassins de vie, est de nature à garantir la satisfaction des besoins des populations, tout en apportant aux exploitants les revenus nécessaires à leur vie quotidienne et à celle de leurs familles* », avant de conclure : « *Cette délibération, non pas par ses attendus mais par son objet et son résultat va dans le bon sens, nous ne devons cependant pas nous en contenter. Il faut aller plus loin* ».

Dans sa réponse, Patrick Chauvel, Vice-Président en charge de l'agriculture, s'est défendu de limiter ce plan à une aide en faveur de la Chambre Régionale d'Agriculture et a déploré, s'agissant de la filière lin, le départ en Chine de toute la valeur ajoutée de cette production, dénonçant ainsi lui aussi à sa manière le libéralisme mondialisé.

## **Contrat d'agglomération de la région havraise : en attendant la Métropole de l'Estuaire !**

Le soutien départemental au Contrat d'agglomération du Havre 2015/2020 a permis à Jean-Paul Lecoq de se féliciter de ce partenariat en faveur du « *développement du Grand Havre, berceau de future Métropole de l'Estuaire* ». Mais il a surtout saisi cette occasion pour « *rappeler à tous, qu'après la table ronde organisée par l'Etat en juin autour du projet de Canal Seine Nord, les acteurs économiques et institutionnels présents n'ont pas obtenu les réponses qu'ils attendaient et, par conséquent ils ne sont nullement rassurés par les annonces gouvernementales et régionales en la matière, pas plus que les annonces de la visite présidentielle de ce matin dans notre bonne ville du Havre* ».

Pour le Conseiller départemental du Havre et Maire de Gonfreville l'Orcher « *ces annonces se situent très en dessous des besoins, et sans commune mesure avec les 2 Milliards d'euros sur une facture prévisionnelle de 4,5 Milliards que l'Etat et les collectivités locales concernées dans le Grand Nord - allusion à la fusion des régions Nord Pas de Calais / Picardie - vont mettre sur la table pour la construction de ce canal* ». Il a rappelé que « *le Contrat de plan Etat Région va, dans le même temps et sur 5 ans, consacrer à l'axe Seine... 95 millions, (118.9 millions plus précisément en ajoutant les contributions des collectivités normandes)... Soit tout juste 6 % de la somme totale engagée pour le Canal* ».

Craignant que « *la petite musique gouvernementale du tout va bien, hypnotique en la circonstance, ne finisse par endormir certains de nos parlementaires seinomarins qui devraient continuer de se mobiliser avec ardeur pour obtenir les investissements nécessaires à l'avenir des ports normands et des emplois qui leur sont liés* », il a rappelé : « *le retard considérable pris par nos ports en matière d'investissements fluviaux et ferroviaires, notamment en raison de l'absence d'une véritable volonté de l'Etat sous les différents gouvernements qui se sont succédés depuis 2002* ». Avant de prévenir : « *A ce rythme, il faudra un demi-siècle à nos ports pour pouvoir rivaliser avec l'empreinte écologique du canal...* ».

## **Les moyens de fonctionnement des collèges : un manque de transparence**

La délibération portant sur le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement des collèges a fait l'objet d'une demande de précisions exprimée par Séverine Botte : *« alors que dans les précédents documents nous avons l'évolution des effectifs d'une année sur l'autre, ces éléments ont aujourd'hui disparu. Dans ces conditions comment vérifier la véracité des chiffres justifiant les baisses de DGF proposées ? Par conséquent, notre groupe vous demande de nous transmettre, Monsieur le Président, le document présentant, collègue par collègue, l'évolution des effectifs. De même, le rapport indique que l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale a été recueilli le 3 septembre conformément aux textes réglementaires en vigueur, sans plus de détails. Afin de faire toute la transparence nécessaire nous vous demandons de préciser le contenu de l'avis formulé par cette instance afin d'éclairer le vote des conseillers ».*

Puis Séverine Botte est revenue sur la rentrée scolaire qui s'est déroulée *« dans des conditions très dégradées : les effectifs augmentent, le nombre de postes créés ne couvre pas la hausse démographique, la réforme des rythmes scolaires imposées aux communes par l'Etat sans les moyens financiers correspondant creuse les inégalités entre les territoires et met à mal plus globalement le principe d'unicité du service public de l'Education Nationale ».*

Avant de conclure : *« C'est dans un tel contexte que la ministre va aggraver la situation à la rentrée en 2016 avec la réforme des collèges. Celle-ci renforce l'autonomie des établissements et par là même, renforce la concurrence et les inégalités entre les collèges. Cette réforme engendrera une école de plus en plus inégalitaire alors que le Président de la République avait déclaré qu'il ferait de la jeunesse sa priorité ».*

Le groupe s'est abstenu sur cette délibération dans l'attente d'obtenir des réponses à ses questions et en raison, comme l'a souligné Hubert Wulfranc, *« d'un accident de transparence »*, ajoutant qu'il trouvait surprenant que des collèges situés en quartier prioritaire de la nouvelle Politique de la ville pourtant très restrictive voient leur dotation baisser.... La Droite et les élus socialistes ont adopté cette délibération.

## **L'agenda accessibilité des collèges : des recommandations à déposer auprès de l'Etat**

Rappelant que *« dans une République, il n'y a que des citoyens, pas de demi citoyens ou de sous citoyens, pas non plus de super citoyens »* Séverine Botte s'est réjoui que les *« politiques publiques viennent corriger cette injustice en renforçant l'accessibilité des personnes en situation de handicap, notamment à travers les AD'AP comme nous le faisons ici pour les collèges »*, avant de faire une proposition : *« Nous améliorons ici pour notre part l'accessibilité des collèges en mobilisant 29,8 millions à travers cet agenda programmé qui sera transmis à Monsieur le Préfet. Je propose que l'on y joigne une recommandation de notre assemblée pour que l'Etat soit enfin à la hauteur, non pas seulement en communiquant et en sensibilisant, mais bien en accompagnant cet effort par le recrutement et la nomination dans les établissements scolaires des personnels qualifiés, dotés d'un vrai statut. Personnels nécessaires et attendus pour l'accompagnement des élèves en situation de graves handicaps. Car dans ce domaine essentiel, le compte n'y est pas, loin de là ».*

## **3<sup>e</sup> modification du budget : « Mais où est donc votre empreinte ? »**

Avec la 3<sup>e</sup> décision budgétaire modificative intervenant après le vote du budget 2015 du Département, Hubert Wulfranc a interpellé la majorité de Droite : *« Mais où est donc votre empreinte ? Celle de la nouvelle majorité départementale qui s'est fait élire sur le thème - même si cela n'a jamais été dit ainsi je vous l'accorde, et pour cause, le dernier à l'avoir utilisé a grillé la formule : le changement c'est maintenant ! Cette empreinte, nous l'attendions avec le budget supplémentaire en juin. Nous n'avons rien vu. Force est de constater que la décision modificative budgétaire de ce jour ne changera rien non plus ».*

Le constat qu'il pose est celui de l'immobilisme : *« vous gérez et vous digérez les mauvais coups portés par l'Etat, nous n'allons plus de l'avant. Le bouclier social est percé. Il commençait sérieusement à prendre l'eau avant vous, je vous l'accorde... C'est vrai dans le domaine de l'aide à domicile, dans celui de la prévention spécialisée, c'est vrai également concernant la baisse des investissements départementaux attendus qui soutiennent l'activité économique et l'emploi ».* Enfin, il a souligné la baisse considérable des recettes au regard des prévisions, estimant que désormais *« il y a péril en la demeure ».* Le Groupe a voté contre cette délibération.

## Mais aussi...

**Les cavités souterraines...** L'actualisation du dispositif d'aide en matière de recherche et d'auscultation des cavités souterraines en domaine privé fut l'occasion pour Jean Paul Lecoq de plaider pour un soutien accru du Département et de l'Etat en faveur des riverains confrontés à ce phénomène.

**Le forfait externat, part matériel 2016, en faveur des collèges privés...** Le groupe a voté contre cette aide estimant que pour les collèges publics le compte n'y est pas et qu'il convient par conséquent prioritairement de concentrer l'argent public sur les établissements publics. Les établissements privés pourront ainsi faire appel au privé pour leur financement. La Droite et les élus socialistes ont adopté cette délibération.

**Zoom...** Une passe d'armes entre le président et son prédécesseur l'ayant qualifié « d'amateur » dans la presse, a fait bondir Hubert Wulfranc « *Non mais, c'est Superman contre Batman !... Je vous invite à cesser immédiatement la guerre des chefs pour en arriver enfin au débat d'idée !* ».

**Prochaine Séance : vendredi 20 novembre 2015**

Retrouvez l'ensemble des interventions  
des élus communistes et Républicains :

sur le site de l'ADECR 76

[www.elus76.com](http://www.elus76.com)

sur le blog des conseillers  
départementaux communistes et  
républicains / front de gauche  
<http://departement.elus76.com>

Ou demandez les au groupe  
communiste du Conseil Départemental  
au 02 35 62 99 80  
[gilles.croguennec@seinemaritime.fr](mailto:gilles.croguennec@seinemaritime.fr)

**Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :**

Inscrivez vous auprès de : [sebastien.giard@seinemaritime.fr](mailto:sebastien.giard@seinemaritime.fr)  
ou au 02.35.62.99.80

Pour ne plus recevoir, désinscrivez vous auprès de :  
[sebastien.giard@seinemaritime.fr](mailto:sebastien.giard@seinemaritime.fr)

**Pour contacter le Groupe Communiste et républicain :**

☎ 02.35.03.55.65 📠 02.35.03.67.90

✉ [hubert.wulfranc@seinemaritime.fr](mailto:hubert.wulfranc@seinemaritime.fr)